

CRF-INFO

Le **CRF-INFO** est un journal édité une fois par année à l'intention des membres et donateurs de la Croix-Rouge fribourgeoise. Son but : mieux expliquer les activités de la Croix-Rouge, en particulier en terres fribourgeoises.

Vingt ans de Comité dont huit à la présidence



Bulle, le 13 juin 2018. Changement de présidence à la tête de l'Institution : M. Jean-Bernard Dénervaud (à gauche) passe le témoin à M. Albert Bachmann. © CRF

Hommage à M. Jean-Bernard Dénervaud

Lors de l'Assemblée générale du 13 juin 2018 (dans les locaux de la société Liebherr Machines Bulle SA), les 90 personnes présentes (sur 14'506 invitations) ont, conformément aux statuts, adopté le rapport d'activités 2017 et les comptes de l'exercice mais ils ont surtout rendu un brillant hommage à M. Jean-Bernard Dénervaud, membre du Comité de direction depuis 1998 et président depuis 2010.

Si M. Dénervaud s'est investi avec cœur et passion pour la Croix-Rouge au niveau cantonal, il a aussi accepté de siéger durant de nombreuses années au niveau suisse, notamment au Comité exécutif des associations cantonales de la CRS.

Pour cet engagement exceptionnel, l'Assemblée a nommé Jean-Bernard Dénervaud Président d'honneur de la Croix-Rouge fribourgeoise et la Croix-Rouge suisse lui a décerné la médaille d'argent Henry Dunant.

Pour lui succéder, l'Assemblée a porté à la présidence **M. Albert Bachmann**. Le nouveau président est né le 3 février 1957. Il est marié, père de 2 enfants et est domicilié à Estavayer-le-lac. Depuis 2013, il est directeur de la SAIDEF SA à Posieux. Outre son engagement en tant que membre du Comité de direction depuis 2011, M. Bachmann s'est forgé également une solide expérience politique, d'abord comme conseiller communal et syndic d'Estavayer-le-Lac entre 1994 et 2013, mais aussi comme président de l'Association des communes fribourgeoises, de 2006 à 2013, et comme député au Grand Conseil, de 2001 à 2011.

CRF / CD

Objectifs du nouveau président

Après son élection, M. Bachmann a remercié spontanément l'Assemblée pour la confiance et l'honneur témoignés. Intervenant dans les deux langues, il a déclaré attacher une grande importance au bilinguisme. En quelques mots, il a ensuite dressé les objectifs de ces prochaines années :

- **Croissance** : ces dernières années, la CRF a fortement évolué dans plusieurs secteurs. Lorsqu'une entreprise grandit, elle doit pou-

voir aussi assurer ses arrières, tant sur le plan des ressources humaines que celui des ressources financières.

- **Bénévoles** : il faut tout entreprendre pour maintenir, voire augmenter les effectifs actuels. Alors qu'en Suisse le bénévolat chute d'une manière générale, il faut poursuivre le recrutement et l'encadrement tels que nous les pratiquons afin que nous puissions répondre aux demandes et besoins de la population.

- **Membres** : maintenir leur confiance et leur soutien est un objectif prioritaire car leur participation, tant morale que financière, est primordiale pour l'Institution.

- **Digitalisation** : s'adapter au tournant technologique de notre époque est un enjeu majeur pour les entreprises. L'institution Croix-Rouge ne doit pas rester en retrait, car toute la population change sa manière de communiquer et d'échanger.

Apprentie, elle écrit son 1^{er} roman

Rosaria Marano, apprentie employée de commerce de 2^e année, a sorti de presse son premier roman en 2017 à l'âge de 19 ans. Histoire fantastique avec une touche d'amour, *Gold's Magic Rose Dask* raconte l'histoire de Rose, découvrant ses pouvoirs au fil de ses aventures grâce à l'aide de Gabriel Koyln, un mystérieux jeune homme. Se mettre à écrire, à l'heure d'aujourd'hui, c'est plutôt inhabituel, surtout pour les jeunes. Nous avons demandé à Mlle Marano d'expliquer ses motivations.

« Je suis avide de lecture depuis l'âge de 13 ans. Passionnée par tous les romans que j'ai lus,

j'ai décidé de me lancer dans l'écriture. C'est comme ça qu'à l'âge de 17 ans, j'ai débuté mon roman. L'idée m'est venue petit à petit. Au début, je ne savais pas vraiment quoi écrire, j'avais juste dans l'idée d'écrire une histoire d'amour avec de la magie. Puis, le reste est venu par la suite ».

Et, à la question de savoir si elle entend écrire d'autres livres, R. Marano répond : « Oui, bien sûr ! Pour commencer, il y aura la suite des aventures de Rose. D'autres histoires que celle-ci verront le jour, mais pas tout de suite, bien que les idées affluent ! » CRF / CD



Editions Publibook, 2017 - Illustration : Timon Van Wynsberghe.

Edition 14/septembre 2018

Peut-être avez-vous déjà vu ce logo ?



PATRIMOINE2018
KULTURERBE2018
PATRIMONIO2018
PATRIMONI2018

Il symbolise l'année du patrimoine culturel 2018 décrétée par l'Union européenne, une action à laquelle est associée la Confédération suisse et les cantons. Le canton de Fribourg a choisi, à cette occasion, de mettre en valeur ses enceintes, ses tours et châteaux médiévaux en les ouvrant au public. En ville de Fribourg, par exemple, il est possible, cette année exceptionnellement, d'effectuer un circuit pédestre faisant une boucle dans la ville en passant sur les remparts (murailles) dont la plupart ont été rendus accessibles pour cette manifestation unique.



Les collaborateurs de la CRF ont reçu l'opportunité d'effectuer cette promenade dans le 15^e siècle au travers d'une visite guidée fort intéressante commentée par MM. Aloys Lauper, chef de service adjoint au Service des biens culturels et Antoine Vianin, architecte en charge de l'entretien et de la restauration de ces fortifications.

Ouvert tous les jours de 09h.00 à 19h.00 jusqu'au 31.10.2018

Plus de renseignements :
www.fr.ch/sbc
www.fribourgtourisme.ch
www.patrimoine2018.ch

IMPRESSUM
Croix-Rouge fribourgeoise
Rue G.-Techtermann 2
1701 Fribourg

Tél. 026 347 39 40
Courriel : info@croix-rouge-fr.ch
Site : www.croix-rouge-fr.ch

Tirage : 28'000 exemplaires

Croix-Rouge fribourgeoise
Freiburgisches Rotes Kreuz
Association cantonale de la Croix-Rouge suisse





Mario Longobardi véhicule une vingtaine de personnes âgées par semaine. Une retraite très active !

Chauffeur bénévole, un travail social

Mario Longobardi, 63 ans, retraité et grand-père d'une petite-fille, est bénévole à la Croix-Rouge fribourgeoise depuis 2010. Il est actif surtout comme chauffeur mais s'engage aussi volontiers, une fois par an, comme vendeur de mimosas. Si nécessaire, il enfle encore volontiers la robe et la coiffe de St-Nicolas pour animer la fête de Noël des aînés.

Pour Mario L., ce qui est captivant dans le travail de chauffeur bénévole, c'est la rencontre avec les gens. Vu leur grand âge, ils sont souvent vulnérables ou affaiblis par une maladie. Malgré la souffrance des gens qu'il transporte, Mario reste toujours souriant et de bonne humeur. Son état d'esprit positif et sa jovialité font du bien autour de lui car les personnes qu'il véhicule oublient momentanément leur situation. Souvent, elles livrent spontanément leurs sentiments à Mario qui devient alors un confident. Il arrive même, après un décès, que la famille du défunt remercie personnellement Mario pour l'attention, la gentillesse et l'amitié qu'il avait portées à leur proche.

Au-delà du service, fort utile aux personnes à mobilité réduite, les chauffeurs bénévoles établissent aussi un lien social avec leur passager. Actuellement, la Croix-Rouge fribourgeoise peut compter sur 58 chauffeurs bénévoles actifs sur l'ensemble du canton.

CRF / CD

Comment fonctionne le service des transports ?

- Le service s'adresse prioritairement aux personnes âgées de 62 ans et plus, avec une mobilité réduite, pour un transport à but médico-social.

- La CRF collecte les demandes de transport et recherche un chauffeur bénévole pour effectuer la mission, raison pour laquelle il faut solliciter un transport 24 heures à l'avance.

- La CRF ne facture rien. Par contre, la personne transportée participe aux frais de la voiture à raison de CHF 0.75 par kilomètre ou d'un montant forfaitaire préétabli (Grand Fribourg et Agglomération bernoise).

- Conditions et plus d'infos sur : <https://croix-rouge-fr.ch/fr/services/services-aux-aines/transport-de-personnes/>

Ne laisser personne de côté

« **Leave no one behind** ». C'est avec ce slogan que l'ONU a défini son plan d'action jusqu'en 2030 pour le développement durable dans le monde. Le 20 juin 2018, le Conseil fédéral a adopté le rapport national de la Suisse sur la mise en œuvre de cet Agenda 2030. La Croix-Rouge suisse entend aussi y participer.



Agenda 2030 - 17 objectifs de développement durable, dont les 4 ci-dessus poursuivis par la Croix-Rouge.

Le monde fait face aujourd'hui à des enjeux de taille, tels que l'extrême pauvreté, les changements climatiques, la destruction de l'environnement et les crises sanitaires. Cadre de référence pour la Communauté internationale, l'Agenda 2030 pour le développement durable s'articule autour de 17 objectifs assortis de 169 cibles. Réduire la pauvreté de moitié, améliorer la santé ou diminuer les inégalités en sont quelques exemples. Si nous connaissons nos objectifs, il reste encore à déterminer comment les atteindre.

Il va de soi que la Croix-Rouge suisse (CRS) ne pourra pas relever seule ces défis immenses. Mais, elle s'est engagée à apporter son soutien et à harmoniser ses objectifs avec ceux de l'Agenda 2030.

Pour ce faire, elle a mené un travail de réflexion pour décider des objectifs qu'elle soutiendra en Suisse et à l'étranger. Quatre objectifs apparaissent comme prioritaires pour notre engagement :

- Objectif 1** : Eliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde
- Objectif 3** : Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge
- Objectif 6** : Garantir l'accès de tous à l'eau, à des services d'assainissement et assurer une gestion durable des ressources en eau
- Objectif 13** : Prendre des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions.

A cela s'ajoutent, en 2^e priorité :

- Objectif 2** : Eliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire et améliorer la nutrition
- Objectif 11** : Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables.

Ce sont des objectifs ambitieux et chaque contribution compte. Le Mouvement international de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge avec ses 191 organisations nationales est bien placé pour apporter un soutien de poids. Comment ? Avec plus de 11 millions de bénévoles, le Mouvement est une organisation de base avec un ancrage fort dans la population. Le renforcement des compétences locales est notre force commune. Engagés sur le terrain et proches des besoins, nous savons ce qu'il faut pour améliorer la vie des gens. Les bénévoles des comités de santé communautaires au Togo qui accompagnent et conseillent les femmes enceintes dans les centres de santé ou les comités de bénévoles en Haïti qui œuvrent pour limiter les risques naturels, tels les inondations et les glissements de terrain, qui assurent le maintien des routes d'évacuation et émettent des alertes précoces en cas de tempêtes tropicales en sont de parfaits exemples.

Avec sa future stratégie 2030, la CRS mise sur le renforcement de ses partenaires et des bénévoles dans les pays les plus pauvres. Ils seront les acteurs futurs pour soutenir la population et s'engager pour le respect de leurs besoins. Dans les pays aux gouvernements et structures étatiques défaillants, renforcer la société civile s'avérera indispensable pour atteindre les objectifs de l'Agenda 2030 dans un effort commun avec les populations concernées.

Quels moyens mis à disposition par la Suisse ?

Aujourd'hui, la Suisse consacre 0.46 % de son produit intérieur à la coopération internationale (ce qui englobe l'accueil des réfugiés en Suisse). Pourtant, les attentes vont au-delà de ce taux, jusqu'à 1 %, voire davantage. L'ONU attend de ses pays donateurs un taux de 0.7 %. Au vu des besoins en augmentation partout dans le monde, c'est 2-3 % de notre produit intérieur qu'il faudrait mobiliser.

Dans quelle mesure la Suisse soutiendra-t-elle à l'avenir les objectifs de durabilité dans le cadre de sa coopération internationale ? Nous le saurons au plus tard en 2019 quand le Parlement suisse décidera des crédits-cadres pour la coopération régionale et globale ainsi qu'avec les pays de l'Est. CRS / BvD



Beat von Däniken
Directeur de la
Coopération internationale de la CRS

Nouvelle offre pour les personnes âgées et/ou malades qui vivent à domicile

Le Repas accompagné : à déguster sans modération !



Le repas accompagné permet à la personne âgée de garder plus longtemps son autonomie.

Le repas est un moment essentiel et crucial. Il est très important que la personne âgée et/ou malade puisse se nourrir correctement, qu'elle s'alimente de manière saine et équilibrée mais surtout qu'elle y trouve du plaisir. En Suisse, la dénutrition touche de 5 à 15 % des personnes de plus de 65 ans vivant à domicile. L'enjeu est d'envergure : la dénutrition entraîne un affaiblissement général, aggrave les risques de chutes et favorise les maladies infectieuses. A moyen terme, elle peut avoir des conséquences très importantes sur la santé physique et psychique de la personne, sur son autonomie et sa capacité à rester dans son logement.

Le Repas accompagné de la Croix-Rouge fribourgeoise est avant tout un moment de partage entre une personne âgée et/ou malade et une Auxiliaire de santé CRS. Celle-ci, formée et engagée par le service d'Aide aux proches, connaît les besoins et les difficultés de la personne âgée et/ou malade au niveau nutritionnel et peut l'aider dans les différentes activités liées au repas.

Selon les désirs et capacités de la personne ou les demandes des proches, le Repas accompagné c'est :
• un accompagnement pour les courses et le choix des produits

- un menu sain et appétissant défini ensemble
- un repas confectionné à quatre mains au domicile de la personne
- une jolie table pour les yeux et des bonnes odeurs pour les papilles
- un bon repas partagé et convivial
- des astuces pour ouvrir l'appétit et donner envie de manger
- des méthodes pour faciliter la prise alimentaire.

Tout ceci dans le respect des désirs, des besoins et des capacités de la personne.

Le Repas accompagné peut avoir lieu une ou plusieurs fois par semaine. En principe, il dure trois heures et le tarif est défini en fonction des capacités financières de la personne.

CRF / VU

Renseignements :

Service d'Aide aux proches
Tel. 026 347 30 79
du lundi au vendredi de 7h30 à 11h30
aide.aux.proches@croix-rouge-fr.ch

Animateurs bénévoles en intégration

Durant les années 18-19, la Croix-Rouge fribourgeoise entend développer un concept de formation et d'encadrement destiné aux personnes qui souhaitent agir bénévolement dans le domaine de la migration, plus spécifiquement dans l'animation d'ateliers de langue ou d'activités d'intégration.

L'objectif est que toutes les personnes qui mènent des activités dans le domaine de la migration puissent disposer d'une formation spécifique de qualité. Le canton de Fribourg pourra ainsi compter sur des citoyens non seulement engagés socialement mais aussi formés pour prendre en charge un groupe de personnes adultes migrantes. Ces personnes seront à même d'animer un atelier de langue, d'organiser des activités récréatives, de partager un moment convivial, etc. Elles pourront ensuite agir comme relai en intégration au sein de leur propre localité ou région.

Questions à Sara Gaggetta, responsable de projet :

Pourquoi se former pour pratiquer le français avec une personne migrante ? Si je parle bien le français, cela ne suffit pas ?

Bien sûr, la maîtrise de la langue est primordiale. Cela dit, les animateurs bénévoles viennent de tous les horizons et ne possèdent pas forcément un bagage didactique ou créatif. De plus, certains n'ont jamais été vraiment en contact avec la population migrante. Nos formations donnent des outils pratiques afin que les animateurs puissent se sentir à l'aise dans



L'intégration ne passe pas seulement à travers l'apprentissage de la langue en classe mais aussi de manière pratique au travers de différentes activités culturelles et de la vie quotidienne.

leur pratique et proposer des activités adaptées. Une activité bénévole de ce genre n'est pas évidente. La formation s'inscrit aussi dans un processus de qualité.

En quoi consistent les ateliers de langue et les activités d'intégration ?

Chaque atelier est conçu d'un côté en fonction des compétences et de la motivation de nos animateurs bénévoles et, de l'autre côté, des intérêts des participants. Lors des inscriptions, nous discutons avec les candidats afin de déceler leurs besoins et les placer, selon les possibilités, dans l'atelier correspondant. Malgré leurs différences, le trait d'union entre nos différentes offres reste la pratique de la langue, par le biais de différentes activités. Notre approche permet d'accompagner les participants

sur leur chemin d'apprentissage ou de maintien de la langue, mais aussi de tisser des liens sociaux pour une meilleure intégration et une bonne cohésion sociale.

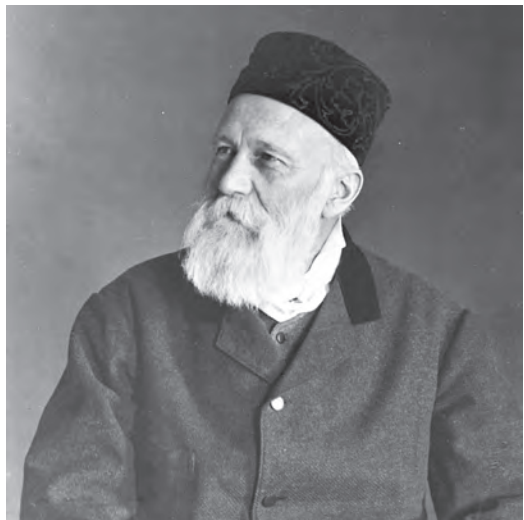
Quel est le rôle d'un-e conseiller-ère andragogique ?

Le/la conseiller-ère andragogique a une fonction de « coach » pour nos animateurs bénévoles et de garant-e de la qualité de nos prestations. Grâce aux formations dispensées, aux rencontres régionales avec les bénévoles de chaque région, aux échanges ou analyses de pratiques ponctuelles et, surtout, aux visites d'ateliers régulières, les animateurs seront accompagnés tout au long de leur engagement et pourront se reposer sur le/la conseiller-ère de leur région pour toute question liée à la dynamique ou la gestion de leur groupe ou pour des conseils d'ordre plutôt didactique.

Former et accompagner les animateurs bénévoles dans leur pratique avec des personnes migrantes. Un objectif que la Croix-Rouge fribourgeoise veut atteindre grâce à ce projet.



Pourquoi Henry Dunant a reçu le prix Nobel de la paix ?



En 1909, Henry Dunant reçoit le 1^{er} prix Nobel de la paix. La Suisse a été honorée à neuf reprises par cette distinction.

A l'âge de 73 ans, Henry Dunant reçoit, conjointement avec le pacifiste français Frédéric Passy, le premier prix Nobel de la Paix le 10 décembre 1901.

Une digne récompense, me direz-vous, pour celui qui avait formulé les principes de la Croix-Rouge quatre décennies plus tôt. En effet, la prestigieuse distinction obtenue par Dunant ne saurait, à première vue, être remise en question, tant le philanthrope genevois a marqué son temps. Est-il encore nécessaire de rappeler ses mérites ?

A une époque où la guerre était dépeinte sous des traits héroïques, où les discours publics exaltaient les vertus martiales de force, de virilité et de bravoure, Henry Dunant osa lever le voile sur son côté sombre, effroyable, inavouable.

La publication de son « *souvenir de Solferino* » en 1862 – trois ans après avoir assisté à la terrible bataille – secoua les consciences européennes jusqu'au sommet des Etats. Ses réflexions étaient en tous points révolutionnaires.

Et pourtant, la remise du Prix Nobel de la paix à Henry Dunant a soulevé de vives contestations dans les milieux pacifistes de l'époque. Ses détracteurs estimaient qu'il avait, avec la Croix-Rouge, davantage contribué au renforcement du militarisme plutôt qu'à sa suppression. En fournissant une aide sanitaire aux armées, la Croix-Rouge se voyait reprocher de prolonger les hostilités et ses funestes conséquences. Il est vrai qu'en s'engageant pour « humaniser » la guerre, le fondateur de la Croix-Rouge ne le faisait pas fondamentalement en question : « Je ne viens pas toucher au redoutable problème de la légitimité de la guerre, ni au rêve impossible, dans l'état actuel des choses, de l'universalité du règne de la paix », écrivait-il en 1864.

Dans ce cas, pour quelles raisons Dunant a-t-il finalement obtenu ce prix qui, selon les dernières volontés d'Alfred Nobel, devait honorer « la personnalité qui aurait le plus ou le mieux contribué au rapprochement des peuples, à la suppression ou à la réduction des armées permanentes, à la réunion et à la propagation des congrès pour la paix » ?

C'est que Dunant est un homme aux nombreuses facettes. Ses élans philanthropiques ne s'arrêtent pas après la fondation de la Croix-Rouge. Jusqu'à

la fin de sa vie, il n'aura de cesse de s'investir dans de nouveaux projets humanitaires. Retiré à Heiden (AR), le Dunant des années 1890 n'est plus celui de 1864. Il embrasse une nouvelle cause : l'abolition de la guerre. Ainsi, trente ans après son *Souvenir de Solferino*, il rédige un véritable pamphlet contre le militarisme, *L'avenir sanglant*, dans lequel il s'attaque de front aux racines de la guerre.

Son engagement lui vaut l'amitié de la militante pacifiste autrichienne Bertha von Suttner, amie proche d'Alfred Nobel, qui lui adresse les mots suivants en 1895 : « Ce qui me remplit d'une joie profonde, c'est d'avoir su par votre lettre et par l'article du *Rothe Kreuz* de Bern que vous êtes des nôtres, c'est-à-dire un pacifique, un ennemi de la guerre et du militarisme. Vous qui avez mis votre brûlante charité au service de l'humanité pour adoucir et prévenir les maux que la guerre lui inflige, vous seriez mille fois plus heureux encore si ces maux lui restaient épargnés à jamais. Mais ce n'est que par là qu'on pouvait commencer – votre mouvement a été le précurseur du nôtre ». En guise de réponse, Dunant concède : « C'est bien l'horreur de la guerre qui m'a inspiré l'Œuvre dont il m'a été donné d'être le fondateur ». Dès lors, le sexagénaire laisse sa fibre pacifiste s'exprimer ouvertement. Il adhère à la Société des Amis de la Paix et, jusqu'à la fin de sa vie, met sa plume, son talent et son prestige au service du mouvement pacifiste.

Pour en savoir plus : <https://histoire.redcross.ch/dunant>

Patrick Bondallaz,
historien de la Croix-Rouge suisse



Quel sera le bénéfice pour la société ?

Les bénéfices seront multiples :

- Former et sensibiliser des citoyens à l'intégration et aux enjeux de la migration (amélioration de la cohésion sociale)
- Disposer, dans le canton, de personnes bénévoles ayant suivi une formation de qualité
- Améliorer la qualité et l'efficacité des prestations adressées à un public migrant selon les exigences de la confédération
- Fidéliser et reconnaître les bénévoles au moyen de la formation
- Les communes et/ou autres organismes intéressés pourront également bénéficier de ces formations pour leurs bénévoles.

La Suisse honorée 9 fois par le Nobel de la paix !

Si Henry Dunant a reçu le 1^{er} prix Nobel de la Paix en 1901, on oublie que la Suisse a, par la suite, été honorée encore à huit reprises par ce prix.

Rappelons que ce prix récompense « la personnalité ou la communauté ayant le plus ou le mieux contribué au rapprochement des peuples, à la suppression ou à la réduction des armées permanentes, à la réunion et à la propagation des progrès pour la paix ».

Liste des nominés suisses

1901 Henry Dunant pour son rôle dans la fondation du CICR.

1902 Elie Ducommun et Charles Albert Gobat pour leur rôle de 1^{er} secrétaire du Bureau international de la paix et de 1^{er} secrétaire général de l'Union interparlementaire.

1910 Le Bureau international de la paix pour son rôle de lien entre les sociétés pacifiques des différents pays.

1917 Le CICR pour son rôle protecteur des droits des prisonniers de guerre.

1944 Le CICR pour son travail réalisé durant la guerre au nom de l'humanité.

1963 Le CICR & Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant rouge pour la protection des droits de l'Homme durant les 100 ans d'existence du CICR.

1997 La Campagne internationale pour l'interdiction des mines antipersonnel pour son implication dans l'interdiction et la liquidation des mines antipersonnel.

1999 Médecins sans frontières (Suisse et France) pour leur travail humanitaire pionnier de l'organisation sur plusieurs continents.

2017 La Campagne internationale pour l'abolition des armes nucléaires pour son travail contre les armes de destruction massive, au cœur de tensions internationales en Iran et en Corée du Nord.

Source: Wikipedia

Croix-Rouge Jeunesse: Pourquoi s'engagent-ils ?

A la Croix-Rouge Jeunesse fribourgeoise (CRJF), des bénévoles de 16 à 30 ans s'engagent régulièrement en faveur des jeunes, des personnes âgées et des migrants en leur apportant un peu de baume dans leur quotidien.

Dans le cadre de leurs activités, les jeunes bénévoles souhaitent s'investir davantage pour la cohésion sociale. Durant l'été, ils ont organisé dix journées de loisirs pour les jeunes, suisses et migrants, de 18 à 30 ans. Des activités sportives, une semaine d'ateliers de théâtre, de musique et de création de décors, des ballades en montagne, une sortie à la piscine, un repas communautaire et la visite d'une ferme en Gruyère.



Atelier théâtre.

Aline Schaer, responsable de la CRJF répond à quelques questions:

Qu'est-ce qui pousse les jeunes à s'engager ?

Pour la plupart, c'est acquérir une première expérience professionnelle. Pour ceux qui cherchent à travailler plus tard dans le social, c'est développer de nouvelles compétences et enrichir ses connaissances. Pour les bénévoles qui rendent visite chaque semaine à une famille migrante ou qui forment un tandem avec un jeune réfugié, c'est aussi découvrir et partager une autre culture, un autre mode de vie et créer de nouveaux liens.

Mais pourquoi encore s'engager durant leurs vacances ?

La majorité d'entre eux sont étudiants à l'Université. Une fois les examens terminés, ils ont encore trois mois de libre avant la rentrée de septembre. Ils ont donc du temps pour partir en voyage, pour un job d'été et encore un peu de temps pour d'autres activités. Pour Margaux et Lucie, deux bénévoles de la CRJF, leurs motivations c'est d'abord « se rendre utile » et pour rencontrer d'autres personnes. En discutant avec des jeunes d'origine érythréenne, syrienne ou afghane, elles comprennent que ce n'est pas du tout facile d'arriver dans un autre pays, parfois sans famille, d'apprendre une nouvelle langue et devoir s'adapter à de nouvelles coutumes.



Partie de Kubb ; exemple d'activités menées par la CR Jeunesse avec des personnes migrantes.

S'engager en faveur des autres, ça veut dire quoi ?

C'est retrouver un sentiment de rencontre avec l'autre et créer un nouveau lien. Offrir son écoute et, en retour, découvrir une histoire, une culture différente et s'informer sur ce que l'on ignore ou ce que l'on ne peut imaginer. La guerre, la fuite et l'arrivée dans un pays d'accueil. Puis, comprendre aussi qu'il n'y a pas toujours eu la guerre. Avant, les jeunes réfugiés étudiaient aussi, travaillaient, vivaient avec leur famille, sortaient avec leurs amis, pratiquaient des activités de loisir et qu'ils n'ont pas choisi cette vie d'aujourd'hui. S'engager pour aider les autres, c'est s'ouvrir à l'inconnu et s'enrichir de la diversité multiculturelle. CRF / AS

Puériculture et consultations parents – enfants : Une réorganisation réussie au profit des parents



Désormais, les parents disposent des avantages suivants:

- Un numéro unique -026 347 83 38- pour atteindre les infirmières-puéricultrices des trois districts.
- Davantage de temps pour les consultations téléphoniques, soit du lundi au vendredi de 8h30 à 11h30 et de 16h à 18h.
- Un centre de puériculture par région (Estavayer, Avry-Bourg et Bulle) pour accueillir davantage de personnes et dans un environnement plus accueillant.
- La mise sur pied d'ateliers d'échanges gratuits et sans inscription dans chaque centre de puériculture. Ces ateliers touchent toutes les thématiques intéressantes pour les jeunes parents (comme par exemple, Gérer les émotions, Prendre plaisir dans le langage, etc.) et sont animés par une infirmière-puéricultrice ainsi qu'une experte du domaine traité.

En quelque deux ans, la Croix-Rouge fribourgeoise a réorganisé son service de puériculture dans le but de mieux répondre aux besoins des parents avec enfants en bas âge dans les régions où l'Institution assume le mandat, à savoir les districts de la Gruyère, de la Broye et la région Sarine Campagne, soit, au total, une population à couvrir de 125'000 habitants.



Les trois centres de puériculture de la CRF disposent désormais de locaux modernes et bien situés. © CRF

- Des consultations régulières dans 23 communes.
- La possibilité de poser des questions par mail sur puericulture@croix-rouge-fr.ch

Grâce à cette réorganisation, le service de puériculture et de consultation parents-enfants est devenu une prestation encore plus utile et appréciée. Le conseil de professionnelles qualifiées rassure les parents tout en contribuant au développement harmonieux de leurs enfants.

Comment nous contacter ?

Par téléphone 026 347 38 83 du lundi au vendredi, de 8h30 à 11.30 et 16h à 18h.

Par mail puericulture@croix-rouge-fr.ch

Centres de puériculture

Broye · Rue St-Laurent 5 · 1470 Estavayer-le-Lac
Gruyère · Rue de la Sionge 6 · 1630 Bulle
Sarine-Campagne · Avry-Bourg 2 · 1754 Avry

Consultations dans les communes

www.croix-rouge-fr.ch/fr/services-et-aides/services-aux-familles

CRF/PZ



Les Boutiques Zig Zag sont de retour dans la Broye! Jusqu'en 2008, la Croix-Rouge fribourgeoise disposait d'une Boutique Zig-Zag à Estavayer-le-Lac mais, avec le temps, le local était devenu trop petit et vétuste limitant le choix des habits. Les charges ne pouvant être couvertes, la Boutique avait alors dû fermer ses portes. L'Institution avait promis à sa clientèle de revenir dans la Broye...

Les années ont passé durant lesquelles la Croix-Rouge fribourgeoise a recherché un local correspondant aux besoins d'une nouvelle boutique: surface commerciale d'environ 300 m², bonne situation, accessible à pied, en transports publics ou en voiture, et surtout avec un loyer convenable. Comme « tout vient à point à qui sait attendre », la voici cette boutique qui remplit tous les critères: rue de Lausanne 14 à Payerne!

Cette nouvelle boutique est ouverte depuis le 18 mai dernier. D'une surface de 350 m² sur deux niveaux, elle offre à la population de toute la Broye un choix large d'habits neufs et de seconde main à des prix sociaux.

Le choix de Payerne s'est imposé non seulement parce que l'Institution y a trouvé un local commercial mais aussi parce que cette localité se situe au centre d'une région. Les Broyards ont compris depuis longtemps que la collaboration intercantonale était une solution intelligente. Après plusieurs collaborations réus-

Boutique Zig Zag : de retour dans la Broye !



Les Boutiques Zig Zag offrent un large choix d'habits neufs et de seconde main ainsi que des souliers et divers accessoires de mode. © CRF

sies (par exemple, l'Hôpital et le Collège), la Croix-Rouge est heureuse d'agrandir cette coopération en impliquant les Croix-Rouge fribourgeoise et vaudoise.

Par ailleurs, l'ouverture de ce magasin permettra d'accueillir des programmes d'emploi temporaires aussi bien fribourgeois que vau-

dois. Rappelons que ces stages permettent aux personnes au chômage de reprendre contact avec la vie professionnelle, d'acquérir ou de compléter leur formation au sein d'une structure bien rodée et présentant des conditions de travail identiques au marché.

CRF / JMG



Jeans de marque « Teddy Smith »

Homme et femme
(28 différents modèles)

1 pièce → CHF 17.90
au lieu de CHF 79.—

3 pièces → CHF 39.—
à choix



ACTION D'AUTOMNE

TEDDY SMITH

QUALITY DENIM

EST. 1989

OÙ NOUS TROUVER :

FRIBOURG · Pérolles 32
BULLE · Ch. de Crêts 10
PAYERNE · Rue de Lausanne 14
MARLY-LIKIDO ·
Impasse du Nouveau-Marché

Horaires : voir
www.boutiques-zigzag.ch